

Didier Repellin
Architecte en chef
des monuments historiques

Romain Larcher
Diplom-Ingenieur Architekt

Haute-Savoie

La restauration du clos-couvert de la buvette Cachat Évian-les-Bains

Située au cœur de la ville d'Évian-les-Bains, la buvette Cachat est à la fois un emblème du thermalisme et un exemple original et spectaculaire d'architecture Art nouveau. L'édifice, construit selon le projet d'Albert Hébrard (1866-1942) entre 1903 et 1905, ne constituait pas une buvette à vocation médicale, mais elle était destinée à accueillir les curistes et à leur proposer un espace de convivialité mondaine. Elle comprenait également les bureaux de l'administration de la Société des Eaux ainsi qu'un espace d'information. Au-delà de ces usages propres, la buvette s'inscrivait dans un parcours urbain plus vaste, reliant les hauteurs de la ville, les grands hôtels et le front du lac où le nouvel établissement thermal, l'actuel Palais Lumière, venait d'être inauguré.

Page de droite

Figure 1
Façade sud de la buvette, travée centrale avant travaux.

Figure 2
Balustrades décoratives restituées d'après les photographies d'archives et les catalogues des ateliers Bigot.

Figure 3
Façade nord restaurée, les consoles décoratives en bois ont été restituées d'après les photographies d'archives et les traces d'assemblage sur les pièces conservées.

Figure 4
Vue intérieure au niveau de la coupole, après restauration de l'ossature en bois, des menuiseries et des lambris.

Un monument unique

L'histoire de la conception a bénéficié des recherches de Françoise Breuillaud-Sottas, comportant notamment l'étude de plans d'origine. Néanmoins, la genèse de ce projet et les influences qui ont marqué l'architecte restent mal connues. On notera toutefois de fortes similitudes entre le hall de l'établissement thermal - dont Albert Hébrard avait suivi l'achèvement des travaux - et la coupole de la buvette.

Tout en s'appropriant résolument le langage de l'Art nouveau, le concepteur y mêle des références régionalistes : les motifs losangés des tuiles de la couverture évoquent les clochers de Bourgogne et de Franche-Comté, tandis que la tour de l'horloge s'inspire de l'architecture des régions alpines. La composition géométrique stricte dégage des perspectives sur l'environnement proche du lac et des hauteurs, inscrivant le projet dans le paysage. La grande toile d'Albert Besnard (1849-1934), peinte pour le site vers 1904 et intitulée *Nymphes à la source dans un paysage d'Arcadie*, associe librement une évocation pastorale antique à des paysages alpins et illustre bien l'atmosphère recherchée.

La buvette Cachat est caractérisée par une construction en bois à la conception audacieuse et à l'exécution extrêmement soignée. La finesse de la structure permet de libérer les façades, dans l'esprit des églises médiévales qui recherchent la légèreté et la lumière (fig. 1 et 3). La clef pendante du lanternon de la coupole renforce cette évocation du style gothique. Par ailleurs, les vastes menuiseries de la façade logées entre les poteaux préfigurent les murs-rideaux de l'architecture moderne. Elle constitue ainsi un édifice totalement innovant, où le visiteur est invité à la contemplation par une composition foisonnante et baignée d'une lumière douce (fig. 4).

Le projet de consolidation

Après des interventions d'urgence en 2019, les travaux de restauration du clos-couvert ont été lancés au début de l'année 2020. Le relevé réalisé par le bureau d'études ECSB a permis à la fois d'observer très finement les déformations complexes de la structure en bois et l'assemblage savant de cette construction. L'édification de la buvette Cachat en un an et demi a ainsi été rendue possible grâce au recours à la préfabrication de l'ossature et des décors. Les pièces majeures sont constituées de faisceaux de bois disposés en quinconce et assemblés par des chevilles de hêtre. Cette combinaison de petites sections autorise la création d'éléments de grande longueur et de forme courbe, tout en respectant le sens du fil du bois.

Les relevés ont révélé plusieurs déformations : un écartement de la base de la coupole sous l'effet de poussées mal contenues ; un écartement en partie haute dû au fléchissement des arêtiers et entraînant l'affaissement du lanternon ; des infiltrations en toiture, provoquant une nécrose des bois ; l'écoulement de ces infiltrations dans les poteaux jusqu'à leur pied, conduisant à un pourrissement des bois et à l'instabilité de la base de l'ossature.

Le projet prévoyait de créer un double ceinturage, à la base et en hauteur, afin de stabiliser la structure. Le ceinturage bas traversant la base des grands châssis en demi-lune devait également renforcer les façades. Des fers plats, posés sur les parties pleines de la couverture de la coupole, devaient permettre un couturage et compléter la consolidation de l'ensemble. Afin de rendre ces renforts invisibles, ils ont été installés après dépose de la couverture sur la face supérieure des lambris formant le plafond.

Les travaux de charpente et de couverture

La dépose de la couverture a permis de découvrir la présence de renforts métalliques. Chaque arêtier de la coupole comprend une poutre en treillis encastrée dans les bois et des fers engravés renforcent l'assemblage entre la coupole et les lunettes. Le liaisonnement de ces fers engravés entre eux a créé le ceinturage haut initialement prévu.

La méthodologie de reprise des pièces de bois a été adaptée à chaque cas de figure. Les pieds des poteaux ont été restaurés en retenant le principe d'assemblage originel en quinconce et les différentes pièces qui les composent ont été remplacées sur des hauteurs variables (fig. 10). Les noues croches, à la géométrie complexe et dont la dépose aurait été difficile, ont été renforcées sur leur face supérieure par des armatures et de la résine, donnant à ces assemblages de petites pièces une meilleure cohérence structurelle.

La couverture présentait un très grand nombre de faiblesses (fig. 12) : couverture en tuiles écaillée avec des portions de pente insuffisantes, source d'infiltration malgré des





5.



6.

reprises successives; incompatibilité de métaux entre eux; percussion d'une toiture à deux pans contre un ensemble menuisé garni de vitraux, etc. Pour y remédier, la coupole a reçu une sous-toiture en cuivre à couvre-joints de plomb (fig. 11), recouverte par les tuiles remployées et donnant une parfaite étanchéité. Le recours au cuivre et au cuivre étamé pour la couverture métallique a permis de conserver les différences de tons de la composition initiale et une parfaite compatibilité des matériaux. Enfin, la travée de charpente en percussion contre les vitraux a été déposée et remplacée par un toit à faible pente avec couverture à tasseaux. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Chardon frères avec une finesse fidèle à l'exécution initiale, garantiront la pérennité de la structure en bois et de la couverture.

Les travaux de menuiserie et de décor

L'ensemble des bois a été décapé, hormis les plafonds où le revêtement d'origine à base d'huile était encore présent. Après plusieurs essais, le gommage à la poudre de coquille de noix a été validé, car il permettait un décapage doux des divers vernis et peintures sans creuser les veines tendres du bois. Une lasure à l'huile naturelle a été validée après des tests de vieillissement à l'échelle. Cette finition non pelliculaire protège les bois en profondeur et n'offre pas de risque d'écaillage; les bois neufs, notamment le mélèze, peuvent quant à eux rejeter la résine qu'ils contiennent sans la piéger.

La restauration des menuiseries en mélèze garnies de vitraux - en particulier des quatre demi-lunes de 9 mètres de longueur et 5 mètres de hauteur - a été réalisée en conservant autant que possible les bois anciens. Les déformations importantes dues aux mouvements de la charpente, à l'affaissement de la coupole et à la pression du vent ont été compensées par une adaptation des pièces de bois et des panneaux de vitraux. Afin de respecter au plus près le fil du bois, les pièces courbes ont été décomposées en portions de longueurs limitées, assemblées entre elles.

Les portions les plus exposées, comme l'imposte à double courbure du grand châssis de la façade nord, ont nécessité une réfection intégrale avec emploi des verres originaux (fig. 5 et 6). Les entreprises Adeco et Guy Perracino ont réalisé ces travaux de menuiserie complexe en adaptant le protocole de restauration selon l'état sanitaire des bois, la déformation des menuiseries et leur géométrie.

La buvette Cachat présente une très grande variété de vitrages, de formes, de tons et de textures, produisant une grande richesse d'effets de lumière, de transparence et de reflet dont les vitraux des demi-lunes sont l'exemple le plus spectaculaire (fig. 8 et 9). L'atelier Parot a restitué des panneaux de verre disparus (réalisés selon la technique du verre américain), après des recherches de vitrages comportant des tons et des textures identiques ou semblables et grâce à la combinaison de plusieurs verres superposés.

Pour rendre à cette architecture unique toute sa richesse, des éléments de décor en façade et en couverture ont été restitués. Il s'agit de consoles et de balustrades en bois, complétées de médaillons en grès émaillé (fig. 2 et 7). Des recherches ont permis d'identifier ces éléments dans les catalogues des ateliers d'Alexandre Bigot. L'analyse des émaux existants et des photographies anciennes a été un précieux support pour retrouver le dessin et les tons originaux.

Si les éléments décoratifs en bois ont été restitués selon le dessin original, la conception des assemblages a été pensée pour empêcher toute entrée ou stagnation d'eau, en évitant les assemblages à tenon et mortaise, et pour assurer une ventilation efficace entre les pièces de bois, gage de pérennité.

Les prochaines étapes

Une deuxième phase de travaux vient de commencer. Son aspect le plus marquant sera la restitution du promenoir, un grand préau ouvert qui a disparu en 1954 dans un incendie. Celle-ci a été rendue possible par une vaste documentation qui garantit le strict respect des dispositions historiques. Le niveau supérieur de la buvette Cachat, ouvert sur une esplanade, retrouvera sa composition symétrique; l'articulation entre la buvette et son environnement sera ainsi recouverte.

Une dernière tranche de travaux commencera début 2025. Elle sera consacrée aux aménagements intérieurs et à la restitution des portions du grand escalier disparu et de la buvette elle-même, ainsi qu'à l'aménagement de salles d'exposition, d'une boutique et d'un espace de convivialité sous la coupole. Ce programme, porté par la Ville d'Évian-les-Bains, redonnera à la buvette sa vocation d'origine, un lieu de convivialité et de rencontre.

D.R. et R.L.



7.

Ci-contre

Figure 5
Dégradation des menuiseries en bois; on observe la présence de renforts métalliques d'origine.

Figure 6
Réfection de l'imposte cintrée, après le relevé exact de la géométrie existante pour permettre la repose des vitrages bombés.

Ci-dessous

Figure 7
Façade nord, détail des grandes menuiseries cintrées et des consoles décoratives, après restauration.

Page de droite

Figure 8
Façade sud, vue d'ensemble après travaux.

Figure 9
Vitreaux des demi-lunes, après restauration.

Figure 10
Consolidation de l'ossature en bois: reprise des pieds de poteaux nécrosés par le remplacement en quinconce de pièces de bois.

Figure 11
Sous-toiture en cuivre à couvre-joints de plomb garantissant l'étanchéité des zones de faible pente.

Figure 12
La toiture de la coupole, avant travaux.

Photographies © Agence RL&A.

Fiche technique

Maîtrise d'ouvrage:
Ville d'Évian-les-Bains.

Maître d'œuvre:
Didier Repellin, ACMH, cabinet d'architectes RL&A.

Suivi du chantier:
Romain Larcher, Diplôme-Ingenieur Architecte.

Contrôle scientifique et technique:
Drac Auvergne-Rhône-Alpes.

Première phase du chantier:
octobre 2020 (après opération de désamiantage)-mai 2024.

Entreprises: Comte SAS (maçonnerie, pierre de taille); Sarl Charpente Couverture Chardon frères (charpente, couverture, installations de chantier); Adeco SAS & Établissement Guy Perracino (menuiseries, décors); atelier Thomas Vitraux (feronnerie, métallerie); Jacquier Électricité (électricité); Démolition Technologie (désamiantage); atelier Eschlimann (décors).



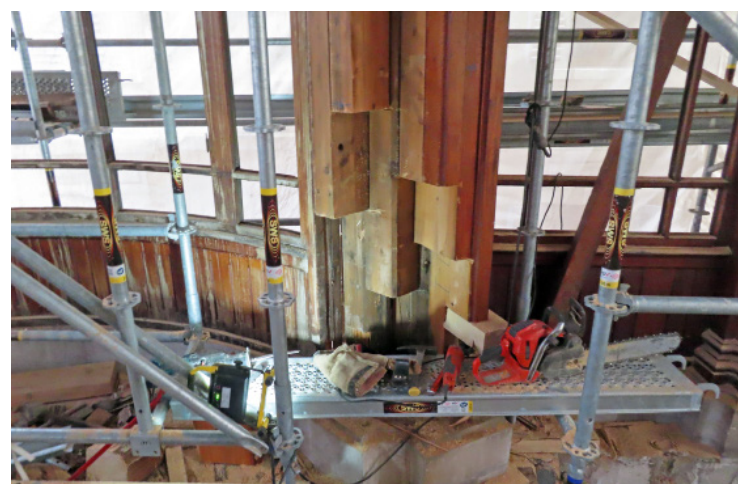
8.



9.



11.



10.



12.